

« NOUS SOUHAITONS NOUS ÊTRE TROMPÉS... »

Propos recueillis par Khalil HACHIMI IDRISSE, Abdellatif MANSOUR et Abdellah CHANKOU

• **Maroc Hebdo : Après que l'OADP se soit mise en marge du consensus national sur la réforme de la Constitution, votre parti a-t-il encore une existence politique ?**

- Mohamed Bensaïd : Tout d'abord, notre position sur cette question ne nous met pas en dehors du consensus national. En cela, l'OADP n'a fait qu'exercer un droit garanti par la Constitution. Celui de la liberté d'expression. Le principe d'un référendum n'est pas d'aboutir absolument à un plébiscite. Il y a le "Oui" et il y a le "Non".

• **Le consensus autour de cette révision a été confirmé par les résultats du 13 septembre. Ce qui a, quelque peu, marginalisé votre organisation...**

- C'est le ministre de l'Intérieur qui



a parlé de consensus, lors de la conférence de presse donnée au lendemain du vote. Il a ignoré ceux qui ont appelé à la non-participation. Et, croyez-moi, ils ont été nombreux.

Même attitude du ministre de la Communication qui a déclaré que la minorité ne pèse pas grand chose dans les résultats de cette consultation. Ce comportement va à l'encontre de la démocratie et de la pluralité. Nous ne pouvons que le déplorer.

L'OADP représente une frange de l'opinion publique qui a son point de vue. Elle l'a exprimé en toute liberté. C'est ce qui crédibilise une démocratie.

• **Mais vos positions vous ont, de nouveau, placé à l'extrême-gauche comme s'il y avait une es-**

pèce de pesanteur qui vous attire constamment vers ce camp...

- Nous nous considérons comme un partenaire de la Koutla. Un partenaire modéré, loin de toute forme de gauchisme. Notre action s'inscrit dans un cadre démocratique et multipartite.

• La position de l'OADP pour la non-participation n'a-t-elle pas diminué encore plus de son poids sur l'échiquier politique ?

- Nous ne nous donnons que le poids qui est le nôtre. Ni plus, ni moins. Mais cela n'empêche que l'OADP a reçu des témoignages de sympathie de la part d'une large frange de la population dont beaucoup de cadres: médecins, avocats, agriculteurs et architectes.

L'OADP n'est donc pas isolée. De plus, nous exerçons toujours notre activité au sein de la Koutla.

• Par votre position, n'avez-vous pas créé une certaine gêne à vos partenaires justement ?

- Sur plusieurs questions, notamment les différentes consultations référendaires, la Koutla n'a pas pris une position unique. Par exemple lors du référendum de 1989 concernant le prolongement du mandat du parlement de deux ans. À cette occasion, l'USFP et l'OADP ont dit oui. Quant à l'Istiqlal, il a donné à ses militants la liberté de vote. Autre exemple, la révision constitutionnelle de 1992, seul le PPS a pris position pour le oui, tandis que les trois autres partis de la Koutla ont, eux, appelé à la non-participation.

Malgré cela, la Koutla en tant que cadre de concertation a continué à fonctionner.

• **Sur quels éléments, vous vous étiez basés pour appeler à la non-participation ?**

- Nous avons la même approche de la réforme de la Constitution que nos partenaires. Là où il y a nuances de positions, c'est sur l'appréciation des amendements introduits.

Pour nous, la deuxième chambre va entraver le fonctionnement du Parlement et le travail du pouvoir exécutif.

Quant aux trois autres partis de la Koutla, ils ont voté pour cette révision avec l'espoir que les choses changent en termes d'ouverture politique et de transparence des élections. Un pari sur l'avenir. Ceci dit, nous sommes partants pour le même pari.

• **Estimez-vous toujours que votre position était la bonne ?**

- Vous savez, le caractère judicieux d'une position dans ce genre de question n'apparaît pas au moment du vote par oui ou par non. Ce n'est qu'après la mise en œuvre effective des amendements constitutionnels que l'on peut juger. Attendons donc pour juger sur pièce.

• **A votre avis, les éléments sur les-**

quels vous vous étiez basés se sont-ils avérés justes ?

- La politique est fondée sur l'analyse et le pari. Nous avons analysé et parié. Cela nous a amené à conclure que le Maroc a besoin d'un pacte entre S. M. le Roi et les forces démocratiques. Il a aussi besoin d'une Constitution qui soutienne la comparaison avec celles universellement reconnues et consacrées.

Malheureusement, nous n'avons pas relevé assez d'éléments dans le projet de constitution qui puissent nous porter à le soutenir. Mais il est clair, maintenant que la constitution est adoptée, que nous la respectons.

• L'OADP donne cependant l'impression de ne pas être préparée pour le pari dont vous parlez ?

- Ce pari, nous estimons que le

bataille est celle de la transparence des élections.

D'ailleurs, nous sommes en train, dans le cadre de la Koutla, de préparer des propositions au sujet des lois organiques. Notre souhait est qu'il y ait, comme l'a exprimé S. M. le Roi, unanimité autour de ces lois.

• La scission du groupe du "Oui" a encore isolé votre organisation plus que par le passé. Pensez-vous que ce soit une bonne chose pour l'OADP ?

- D'abord, je ne pense pas qu'il y ait isolement de notre organisation. Bien au contraire. Notre position sur la réforme constitutionnelle reflète un sentiment réel parmi de larges couches de la société.



«Dans le cadre de ce consensus, des divergences de conjoncture ne peuvent que renforcer la démocratie au Maroc. Cela dit, nous souhaitons nous être trompés pour le bien de notre pays».

Mouvement national l'a déjà fait, au moins depuis 1989. Et l'OADP fait partie du Mouvement national.

• **Ce pari a-t-il donné des résultats?**

- Il y a eu des résultats, mais en-deçà des ambitions actuelles du pays. Ceci dit, nous espérons que la suite des événements montrera que nous nous sommes trompés. À ce moment-là, nous ferons notre mea culpa.

• **Pour l'instant, vous n'êtes pas encore arrivés à la phase de l'auto-critique ?**

- C'est encore prématuré. Je le répète, attendons que la nouvelle Constitution soit appliquée. La vraie

• **Comment avez-vous pu le constater?**

- Non seulement nous sommes convaincus que ce sentiment existe, mais à l'intérieur même des autres partis de la Koutla, il existe des positions nuancées sur la question de la réforme de la Constitution.

Seulement, les partisans du "Non" à l'USFP se sont pliés au verdict de leurs instances. Même chose au sein de l'Istiqlal. À l'OADP, ceux qui ont dit "Oui", n'ont pas fait preuve de discipline.

• **Est-ce parce que le leader n'a pas pu convaincre ses troupes et faire régner la discipline ?**

- Moi, je ne suis pas un officier de

l'armée qui donne des ordres. Je suis un responsable démocratiquement élu par mes camarades.

• **Mais ni Boucetta, ni Youssoufi ne sont des officiers, non plus ?**

- Tout ce que je peux vous dire, c'est que les militants de l'Istiqlal et de l'USFP savent se ranger derrière la décision de leurs instances. À l'intérieur de l'OADP, il existe des courants d'idées qui s'expriment en toute liberté.

• **Vous, personnellement, étiez-vous parmi la majorité ou la minorité ?**

- J'étais parmi la majorité, celle qui a dit non.

• **Doit-on comprendre que la pratique démocratique à l'intérieur de l'OADP a poussé les partisans du non vers la sortie, c'est-à-dire vers la scission ?**

- Le règlement intérieur de l'OADP oblige la minorité à faire preuve de discipline. En cas de divergence sur une question, cette minorité peut continuer à défendre son point de vue à l'intérieur des instances du parti, et même sur les colonnes de la presse du parti.

Il est vrai que la pratique démocratique, chez nous, est plus avancée que chez nos partenaires de la Koutla. Souvent, on nous reproche cela. Une des formes de cette expression démocratique consiste à recourir au référendum interne pour trancher une question déterminée.

L'ensemble des organes de l'organisation sont invités à exprimer leur point de vue. Exemple: la consultation référendaire de 1989 pour prolonger le mandat du parlement. La décision du vote par oui a été prise à la majorité d'une seule voix dans le Comité central. Cette voix était la mienne.

• **Il vous arrive donc de dire "Oui"?**
- Je sais dire oui, bien entendu...

• **À votre avis, la nouvelle Constitution est-elle en régression par rapport à la précédente ?**

- Il était convenu de supprimer de la Constitution de 1992 le tiers indirect pour les raisons que l'on sait. Dans la Constitution de 1996, il a été décidé que ce tiers soit remplacé par une deuxième chambre. Soit.

Nous aurions souhaité la suprématie de la première chambre.

• **Revenons à la scission. Il paraît que vos amis n'ont laissé d'alternative au groupe du "Oui" que la scission. Qu'en pensez-vous ?**

- Nous avons tout fait lors de notre troisième congrès pour que toutes les instances du parti travaillent dans un climat démocratique. Sans exclusion aucune. Nous avons également fait des concessions pour que les jeunes prennent leurs responsabilités et éviter la gérontocratie politique.

Cela dit, je regrette bien sûr

qu'une fraction ait quitté l'OADP. Elle l'a fait, pourtant, de son propre gré. Mais je ne regrette pas le départ de quelques uns.

• **Pouvez-vous donner des noms de ceux dont vous n'avez pas regretté le départ ?**

- Ce n'est pas la peine de citer des noms. En tout cas, le groupe du "Oui" a choisi un mauvais moment politique pour porter un coup dur à l'OADP en se donnant les moyens d'arrêter la parution de notre journal.

• **Qui leur a donné les moyens dont vous parlez ?**

- Qui peut leur donner les honneurs de la télé et d'une certaine presse, au moment même où la voix de l'OADP a été étouffée ?

• **Qui, à votre avis ?**

- Les appareils qui veulent imposer le "Oui" à tous. Autrement dit, la pensée unique.

• **Vous avez baptisé les sécessionnistes le "groupe de l'Hôtel Hassan". Que signifie cette appellation ?**

- Je crois que j'étais suffisamment clair.

• **Tout au long de l'épreuve de l'OADP, vos partenaires de la Koutla ne vous ont pas témoigné un soutien chaleureux et explicite...**

- Ce n'est pas vrai. Ils nous ont soutenu en tant que membre de la Koutla. Mais la précipitation des événements n'a pas favorisé la solution du problème dans le cadre de la Koutla. Notre journal a été arrêté par une procédure en référé. Tout s'est passé si vite.

Nous avons compris les raisons de cette rapidité qui, il est vrai, nous a pris au dépourvu, mais elle met à l'épreuve la liberté d'expression et l'autonomie de la justice. D'ailleurs, nous avons fait appel de cette décision non fondée. À ce jour, l'audience n'est pas encore fixée.

• **Pourquoi vos partenaires de la Koutla n'ont pas alors été aussi rapides dans leur soutien ?**

- Il y a eu des pourparlers pour persuader le groupe du "Oui" de retirer sa plainte. Mais ce groupe a choisi la scission. Il doit assumer ses responsabilités.

• **Mais la politique ne se manifeste-t-elle pas par des positions claires et fermes à travers des communiqués pour informer l'opinion publique. Style: nous nous solidarisons avec l'OADP dans son épreuve...**

- À la télé, des leaders de l'opposition comme Ali Yata et Mohammed Boucetta nous ont publiquement témoigné leur solidarité.

• **Avec quelques semaines de retard...**

- En tout cas, nous n'avons pas demandé à nos partenaires d'être solidaires. Et puis, il y a une règle de non-ingérence dans la vie interne de chaque parti.

- **Le principe de non-ingérence s'applique aux États, non aux partis...**

- L'essentiel est que l'OADP est résolue à aller jusqu'au bout du processus politique en cours, en compagnie de ses partenaires.

• **Justement, l'OADP va-t-elle participer aux prochaines échéances?**

- Nous participerons à toutes les phases du processus démocratique avec la Koutla.

• **L'OADP a deux députés. Vous-même et Abdessamad Belkebir. Chacun est désormais dans un camp. Comment la coordination va-t-elle s'organiser à partir de la rentrée parlementaire ?**

- Nous allons nous comporter comme des gens qui ne font plus partie de la même famille. L'un de nous deux a perdu son appartenance politique.

• **M. Belkebir est donc devenu un SAP ?**

- Il peut toujours être avec l'OADP, joindre une autre formation ou créer son propre parti. Dans ce dernier cas de figure, les choses seraient encore plus claires.

• **Et si M. Belkebir prend la parole dans l'enceinte du parlement au nom de l'OADP ?**

- Nous le dénoncerons. Car pour l'instant, il est dans la logique de création d'un nouveau parti.

• **Où en est l'affaire du journal Anoual ?**

- Nous avons déposé plainte auprès de la cour d'appel. Car nous restons attachés à Anoual qui n'appartient pas à des personnes physiques, mais à l'organisation.

En tout cas, notre présence sera toujours réelle sur la scène médiatique, avec *Anoual*, *Al Anouar* ou un autre organe de presse.

• **Quel bilan faites-vous du travail de l'organisation depuis le 13 septembre ? Autrement dit, si vous saviez que le "Non" allait vous mener à cette situation, auriez-vous quand même pris cette position ?**

• **Qu'est-ce que vous avez gagné en termes concrets à dire "Non" ?**

- Précisons d'abord que notre position était la non-participation, qui exprimait essentiellement des réserves vis-à-vis du texte. Nous avons gagné le soutien et la sympathie d'une large partie de l'opinion publique. Les citoyens n'ont pas été tous pour le "Oui"

Cela dit, il y a un point négatif: le départ de personnes avec qui nous avons fait un bout de chemin ensemble. Les divergences sur la position à prendre vis-à-vis du référendum auraient pu rester à l'intérieur de l'organisation. Ceci n'a mal-

heureusement pas été le cas.

Nous n'avons pas choisi la division qui est un danger pour nous. Cela prouve que l'avènement de la démocratie n'est guère facile. Mais la porte de l'organisation restera toujours ouverte.

- **Certains considèrent que vous avez fait un pari risqué sur l'avenir en votant "Non". Ce qui mettrait, en cas d'alternance, votre organisation, dans le camp de l'opposition par rapport à vos partenaires actuels de la Koutla, qui serait au gouvernement...**

- Chacun analyse les choses comme il veut. L'OADP est une organisation qui agit dans le cadre de la monarchie constitutionnelle et du multipartisme politique. Son action s'inscrit dans le cadre d'un consensus historique et non de conjoncture.

Un consensus autour de la monarchie constitutionnelle, des institutions sacrées du pays, et de la sauvegarde de son intégrité territoriale.

Dans le cadre de ce consensus, des divergences de conjoncture ne peuvent que renforcer la démocratie au Maroc. Cela dit, nous souhaitons nous être trompés pour le bien de notre pays. ■